

L'alternance, bientôt la norme dans les IUT ?

Les Instituts universitaires de technologie souhaitent former davantage d'étudiants en alternance dans les entreprises. Un sujet abordé, hier, lors des Assises des IUT en Bretagne.



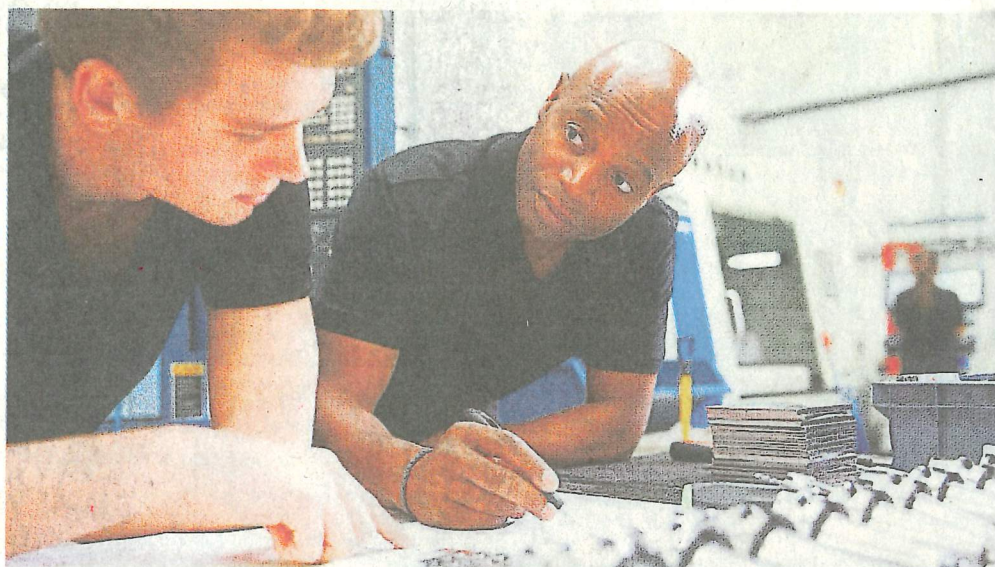
Magalie Bibard, du Medef Bretagne et Paul Sentelmann, responsable de la Prospective de l'Afpa ont animé une table ronde sur l'alternance.

En Bretagne, plus d'un étudiant en IUT (Institut universitaire de technologie) sur cinq est en apprentissage. Cela représente 1 800 étudiants, sur les 9 000 inscrits dans les huit IUT bretons. Un chiffre qui pourrait augmenter dans les prochaines années. En effet, dans le cadre d'une réforme du premier cycle universitaire, le gouvernement réfléchit à mettre en place un DUT en trois ans dès la rentrée 2019, qui accorderait une large place à l'apprentissage.

Ce projet est vu d'un bon œil par les IUT, qui pourraient gagner en attractivité. « Dans cinq ans, on pourrait imaginer 25 à 30 % d'étudiants alternants », se projette Patrice Kermorvant, directeur de l'IUT de Vannes, où se tiennent jusqu'à aujourd'hui les Assises des IUT de Bretagne. « Il y a encore quelques années, l'alternance avait une image négative. Aujourd'hui, les mentalités ont évolué », se félicite Gilles Le Certen, directeur de l'établissement de Rennes.

« Une voie d'excellence »

Plus d'alternants permettrait, aussi, de répondre davantage aux besoins des entreprises. « En France le sys-



Le gouvernement réfléchit à mettre en place un DUT en trois ans dès la rentrée 2019, qui accorderait une large place à l'apprentissage. Qu'en pense-t-on en Bretagne ?

tème est en train de se réformer. Nous considérons que c'est une voie d'excellence », dit Magalie Bibard, responsable emploi et formation au Medef Bretagne.

Trois exemples

Théo, Manon et Lena, étudiants de l'IUT de Vannes ont fait ce choix. Tous les trois sont en licence professionnelle, comme la grande majorité des alternants des IUT bretons (78 %, contre 19 % en DUT et 3 % en DU). L'apprentissage leur permet de conjuguer les cours et une expérience professionnelle rémunérée.

Mais la route fut parfois tortueuse

pour trouver une entreprise qui accepte de les former. « Les entreprises préfèrent avoir des stagiaires, car ils coûtent moins cher », regrette Théo, 20 ans, en licence pro Commerce et en alternance dans un grand magasin de sport. « Souvent, elles ne connaissent pas les aides auxquelles elles ont droit », ajoute-t-il. Patrice Kermorvant le reconnaît : « Dans certains secteurs, comme la statistique, les entreprises n'ont pas la culture de l'apprentissage, mais cela commence à changer ».

Pour ces jeunes, l'apprentissage est une porte d'entrée vers l'emploi, mais pas une finalité. « J'envisage de

poursuivre mes études en master », indique Lena, en licence pro Statistique décisionnelle en marketing, qui passe un mois en cours et un mois en entreprise. Même constat pour Manon, en SIS (Statistique et informatique pour la santé), qui alterne l'enseignement à Vannes et le travail à Lyon.

Après l'apprentissage, les Assises s'intéressent ce vendredi à l'intégration des bacheliers technologiques, encore sous-représentés dans les IUT. Ils seront, peut-être, les alternants de demain.

Ronan PLANCHON